



AFRIQUE DU NORD

MAROC

BUSINESS

ELECTRICITÉ

PwC, Calia et Tilia, artisans du big bang de la distribution d'eau et d'électricité

Les cabinets de conseil PwC, Calia et Tilia ont aidé le ministère de l'intérieur marocain à imaginer les "sociétés régionales multiservices" appelées à se substituer aux régies publiques et privées d'eau et d'électricité, ainsi qu'à l'ONEE. Les opérateurs étrangers, Veolia et Suez en tête, surveillent le dossier de près.



Des techniciens de la Lydec, opérateur privé d'eau et d'électricité à Casablanca, supervisant le chantier d'un nouveau collecteur de la ville en mai 2020. © Story&Brands

La grande réforme du modèle de distribution d'électricité et d'eau potable ainsi que de l'assainissement de l'eau au Maroc, dont les grandes lignes ont été dévoilées le 20 septembre par le ministère de l'intérieur, doit beaucoup à un trio de firmes de conseil. Selon nos informations, le ministère s'est largement appuyé, pour ses travaux, sur une grande étude commandée en 2019 au géant **PwC**, à la firme française **Calia Conseil**, spécialisée dans le conseil aux collectivités locales, et au groupe franco-allemand **Tilia**, spécialiste des problématiques d'énergie, d'eau et d'environnement.

GRANDE REMISE À PLAT

Ce contrat d'assistance technique visait à élaborer les modèles économiques et institutionnels des futures "sociétés régionales multiservices" au cœur de cette réforme. Celles-ci, qui devraient voir le jour à l'horizon 2023, seront appelées à assurer la distribution de l'électricité et de l'eau potable, et assurer l'assainissement liquide, en se substituant au maquis de structures existant aujourd'hui.

Certaines villes disposent de leurs propres régies (**Radeema** à Marrakech) ou se sont associées aux communes voisines. D'autres ont délégué la gestion à des opérateurs internationaux comme **Veolia (Redal** à Rabat et **Amendis** à Tanger-Tétouan) ou **Suez environnement (Lydec** à Casablanca). Ailleurs, notamment dans les zones rurales, c'est l'**Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE)** qui se charge de la distribution. Résultat : un enchevêtrement difficile à comprendre et des tensions fréquentes entre opérateurs (particulièrement entre l'ONEE et les régies privatisées), ainsi qu'avec les communes.

QUEL AVENIR POUR SUEZ ET VEOLIA ?

Les annonces du 20 septembre ont largement été interprétées, au Maroc, comme une stratégie "anti-française", visant à ne pas reconduire les contrats de Veolia et Suez, qui expireront entre 2026 et 2027. Une lecture qui ne résiste pas à l'analyse, ne serait-ce que parce que l'étude a été financée par l'**Agence française de développement** (AFD). Les quatre régions pilotes, où les premières sociétés régionales multiservices doivent voir le jour le 1^{er} janvier prochain, évitent d'ailleurs soigneusement d'empiéter sur les territoires des deux champions français. Ceux-ci n'opèrent pas dans les régions de Marrakech-Safi, Guelmim-Oued Noun et Souss-Massa. A Casablanca-Settat, la zone urbaine gérée par Lydec a été exclue de ce test grandeur nature.

Veolia comme Suez ont, du reste, connu de nombreuses difficultés liées au flou entourant le partage des responsabilités avec les communes ou le financement des investissements en infrastructures. Des dossiers suffisamment épineux pour que Suez mobilise en juin l'ex-PDG de la **SNCF, Guillaume Pepy**, pour remettre de l'ordre chez Lydec (AI du [08/06/21](#)). Veolia, Suez et leurs concurrents internationaux pourraient d'ailleurs être associés aux futures sociétés régionales, dans le cadre

de contrats d'exploitation ou d'accompagnement. Le développement des partenariats publics-privés (PPP) "sociaux" voulus par **Mohammed VI** pourrait apporter un cadre réglementaire adéquat à de tels accords.

LAFTIT AUX COMMANDES

Au sein du ministère de l'intérieur, c'est **Mustapha el-Habti**, gouverneur en charge de l'assainissement et des services concédés au sein de la puissante **Direction générale des collectivités locales** (DGCL), qui pilote le dossier au jour le jour : ce sont ses services qui avaient commandité le rapport à PwC, Calia et Tilia. Mais *in fine*, le dossier ultra sensible est directement piloté par le ministre en personne, **Abdelouafi Laftit**. C'est lui qui a signé, en juillet, le mémorandum avec les autres ministres concernés, **Aziz Rabbah** (énergie) et **Mohamed Benchaâboun** (finances), et avec le patron de l'ONEE, **Abderrahim el-Hafidi**.

Laftit, dont la désignation dépend directement du Palais royal, a de bonnes chances d'être reconduit dans le gouvernement que doit former **Aziz Akhannouch**, désigné premier ministre le 10 septembre par Mohammed VI.